



Appartenance de la parcelle d'origine à un lotissement

Par rorgmanche

Bonjour,

Le propriétaire d'un grand terrain a divisé son terrain en 11 parcelles et créé un lotissement de 10 parcelles avec une ASL. La parcelle d'origine ne fait elle pas partie obligatoirement du lotissement ? Le propriétaire peut il adhérer à l'ASL sans faire partie du lotissement ? Peut il (re-)diviser sa parcelle en 2 sans demander à l'ASL ?

Cordialement,

Par Al Bundy

Question

déjà

posée

[url=https://www.forum-juridique.net/immobilier/construction/lotissements/division-de-parcelle-t34623.html]https://www.forum-juridique.net/immobilier/construction/lotissements/division-de-parcelle-t34623.html[/url]

Par rorgmanche

désolé en effet

cdlt,